

Plus de 6 000 pétitions pour sauvegarder l'hôpital de Nanterre seront déposées mardi 7 février au Ministère de la Santé par la municipalité et le comité de défense □ Plus de six mille pétitions s'opposant au transfert de plusieurs services de l'hôpital de Nanterre et exigeant un plan de relance et de modernisation de cet établissement seront déposées, mardi 7 février, à 15h30 au Ministère de la Santé à Paris, par une délégation de la ville de Nanterre, du comité de défense et des représentants des personnels.

□

Ces six mille signatures ont été recueillies depuis que l'Agence régionale de santé d'Île-de-France a annoncé son projet de transférer les services de chirurgie conventionnelle, de réanimation et les urgences de nuit de l'hôpital Max Fourestier de Nanterre, vers l'hôpital Louis Mourier à Colombes. A plusieurs reprises ces dernières semaines, tant du côté des élus que des personnels hospitaliers et de la communauté médicale, des voix se sont élevées pour dénoncer un projet qui ne ferait qu'aggraver les difficultés financières actuelles de l'hôpital de Nanterre, sans apporter aucune solution assurant le maintien d'un service public indispensable.

□

Le maire de Nanterre, Patrick Jarry, la députée de la circonscription, Jacqueline Fraysse, la maire adjointe à la santé, Fatna Chouaikh demanderont à être reçus au ministère avec des représentants du comité de défense et des personnels de l'hôpital.

Cette délégation demandera que soit enfin examiné un projet alternatif à celui de l'ARS, fondé sur une coopération entre les hôpitaux de Nanterre et de Colombes qui s'inscrit dans une démarche de complémentarité du service public hospitalier, en prenant d'abord en compte les besoins de la population.

Pour participer à cette délégation, un départ en car aura lieu à 14h30 devant l'hôtel de ville de Nanterre.